

AVIS DE CONCOURS :

Par arrêté du Président,

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,
organise au titre de l'année 2016, conjointement avec les Centres de Gestion de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et de la
Lozère, le concours externe sur titres avec épreuves :

D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

NOMBRE DE POSTES OUVERTS AU CONCOURS : 70

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Être titulaire du certificat d'auxiliaire de puériculture **ou** du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture **ou** du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
- **ou** avoir satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier **ou**, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

MODALITÉS ET DATES D'INSCRIPTION :

Les dossiers de candidature pourront être retirés par voie postale, sur place au CDG 66 ou par préinscription du mardi 08 septembre 2015 au mercredi 07 octobre 2015 :

Les candidats pourront se préinscrire sur le site Internet du Centre de gestion des Pyrénées-Orientales : (www.cdg66.fr - rubrique « concours » – « dossier d'inscription » – « pré-inscription »).

Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter des pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au **Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales** - 6 rue de l'Ange – BP 901 - 66901 - PERPIGNAN Cedex.

Toute demande par courrier devra impérativement être accompagnée d'une enveloppe format 32 X 23 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 150 grammes libellée aux nom et adresse du candidat.

Les demandes de dossiers par téléphone, par fax et par mail ne seront pas satisfaites.

Les captures d'écran ou impressions ne sont pas acceptées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au jeudi 15 octobre 2015 (le cachet de la poste faisant foi)

Les dossiers d'inscription sont à **déposer ou à envoyer exclusivement à l'adresse suivante : Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales** - 6 rue de l'Ange – BP 901 - 66901 - PERPIGNAN Cedex.

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de gestion des Pyrénées-Orientales.

Faute d'envoi dans les délais du dossier imprimé, la pré-inscription en ligne sera annulée.

Tout dossier déposé ou posté hors délai (cachet de la poste faisant foi) sera rejeté.

Important : tout incident dans la transmission du dossier, qu'elle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique d'admission à concourir.

DATES DE L'ÉPREUVE

- Épreuve orale : **À compter du lundi 07 mars 2016 à PERPIGNAN ou ses environs.**